

Bulletin d'information
de l'Association des Amis
de Saint-Cyr et Coëtquidan

juin 2016

SOMMAIRE

Le mot du président	2
Liste du conseil d'administration	3
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/02/2016	4
Rapport moral 2015	6
Résumée des comptes de l'exercice 2015	9
Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2016	10
Discours des 25/50 devant les promotions de l'EMIA par le général Frédéric Blachon	11
Allocution aux promotions Capitaine Hervouet et Lieutenant Nungesser par le général Pierre-Jacques Costedoat	14
Appel de cotisation et bulletin d'adhésion	16

*Association fondée en 1927
reconnue d'utilité publique par décret du 7 mai 1931*

7 rue Guersant 75017 Paris
Tél. : 01 45 74 02 14
amisstcyrcoet@wanadoo.fr
le secrétariat est ouvert du mardi au jeudi de 11h à 16h

Le mot du président

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-CYR COËTQUIDAN

Reconnue d'utilité publique

7, rue Guersant 75017 PARIS
≈ 01 45 74 02 14
amisstcyrcoet@wanadoo.fr



Chers amis adhérents,

Traditionnellement ce deuxième bulletin de l'année rend compte de l'assemblée générale de l'association. Comme vous le lirez, il a été décidé de revoir les statuts qui datent de 1975 afin de les actualiser et de les rendre conformes à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, nous avons également remis aux normes et rénové le siège de l'association qui en avait grand besoin. Notre siège a retrouvé une nouvelle jeunesse. Enfin, comme vous le constatez, nous avons décidé de faire évoluer notre lettre d'information pour la rendre plus attractive et plus agréable à lire.

Nous avons voulu donner la parole au général Blachon, commandant les écoles, en retranscrivant son discours prononcé à l'occasion du parrainage des 25 et 50 ans des promotions présentes à Coëtquidan. Cette fête célèbre l'esprit de camaraderie, les liens d'amitié qui unissent les promotions ainsi que tous les officiers qui sont passés au sein des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Mais surtout, c'est l'occasion de rappeler les évolutions et le niveau actuel des écoles qui sont reconnues aussi bien au sein des armées que par les grandes écoles et les universités françaises ou par les pays étrangers pour la qualité de l'enseignement dispensé.

L'allocution prononcée par le général d'armée (2S) Costedoat, ancien commandant des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan à l'occasion de cette cérémonie du parrainage met parfaitement en exergue la continuité et l'engagement des officiers français au service de la Nation. Il souligne l'indispensable nécessité d'adaptation des armées et des officiers pour faire face aux situations géo-politiques, toujours en évolution, tout en conservant la foi inébranlable en la Patrie ainsi que dans les valeurs qui fondent notre société.

Comme l'an passé, l'Association des amis de Saint-Cyr Coëtquidan sera présente au Triomphe dans le *Carré des officiers* avec les autres associations. Nous espérons vous y retrouver pour pouvoir échanger sur l'avenir de notre association.

En vous assurant de mon engagement entier pour le rayonnement et la défense des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, je vous prie de croire, chers amis adhérents, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

MARWAN LAHOUD

Le conseil d'administration

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-CYR COËTQUIDAN

Secrétaire général trésorier

M. le général (2S) Bertrand Louis Pflimlin

Président honoraire

M. Marc de Lacoste Lareymondie

Président

M. Marwan Lahoud, directeur général délégué de Airbus Group

Vice-président d'honneur

M. Philippe Mestre, ancien ministre

Vice-présidents

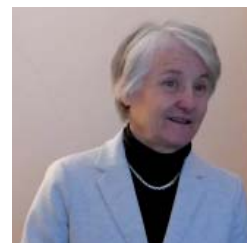
M. le général (2S) Eric Bonnemaïson
M. François de Lacoste Lareymondie, membre du Directoire du fonds de garantie des dépôts

Membres

Mme Coulloume-Labarthe
M. le général (2S) Jean-Albert Epitalon
M. Henri Hude, directeur du pôle d'éthique et déontologie du Centre de Recherche des écoles de Coëtquidan
M. Guy de Kersabiec
M. Henri Plagnol, conseiller d'Etat
M. Maurice Quenet
M. le général (2S) Guy Querolle
M. le général (2S) Jacques Renaud

Présidents d'associations

M. le général de corps d'armée (2S) Dominique Delort (La Saint-Cyrienne)
M. Baudouin Delescluse (L'ASCVIC)
M. le général de corps d'armée (2S) Hervé Giaume (L'Epaulette)



Après 11 années de loyaux services, madame Perez a décidé de quitter l'association qu'elle a incarnée durant toutes ces années afin de pouvoir se consacrer davantage à ses petits enfants. Le président Marwan Lahoud a remercié madame Perez pour son inlassable engagement au service de l'AASCC et lui a remis un livre souvenir signé par l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Incarnant la mémoire de l'association, elle s'est proposée de conserver le contact et d'apporter ses connaissances chaque fois que de besoin. Ce fut aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à Claire Dessirier qui prend la succession de Yolande Perez à la tête du secrétariat de l'association.



PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire

du 25 février 2016

Convoquée par le conseil d'administration, l'assemblée générale de l'association s'est tenue le jeudi 25 février 2016 à 18h30 dans les locaux d'Airbus group, 5 quai Marcel Dassault à Suresnes.

Monsieur Marwan Lahoud, président de l'association, préside la séance et constate qu'outre les présents, 125 pouvoirs ont été reçus.

Le président souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Le président aborde l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2015

L'assemblée générale, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2015.

Présentation du rapport moral de l'exercice 2015

Le président présente le rapport moral de l'exercice 2015, tel qu'il avait été adressé préalablement aux administrateurs. Aucune remarque n'étant formulée, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier : comptes de l'exercice 2015

Le rapport financier établi par la SEFICO, société d'expertise comptable chargée d'une mission d'assistance comptable et d'établissement des comptes annuels de l'association fait ressortir les points suivants :

Le total du bilan au 31 décembre 2015 s'élève à 799.337 € se décomposant ainsi :

- Au passif, 790.890 € de ressources propres, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 33.034 € (9.934 € en 2014).

- A l'actif :

- 697.221 € de réserves financières (valeurs mobilières de placement gérées sous mandat par la Banque Transatlantique),
- 89 547 € d'immobilisations corporelles dont les locaux où est implanté le siège social représente l'essentiel, soit 75 767 €, très en-deçà de sa valeur réelle,
- Et le solde en trésorerie.

Le compte d'exploitation a dégagé une perte de 33.034 € de la façon suivante :

- En recettes :

- les cotisations se sont élevées à 11.566 €, en très légère augmentation par rapport à l'année dernière.

- Les autres revenus proviennent des opérations de gestion du portefeuille pour 230 € (26.720 € en 2014). La performance annuelle est de - 0,63 % (0,57 % en 2014)

- En charges :

- les frais de secrétariat et de fonctionnement restent stables,
- les aides aux écoles se sont élevées à 8.500 €,
- le déficit du compte de gestion du siège social s'élève à 447 €.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2015 (bilan, compte de résultat et annexe) sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale qui donne quitus au conseil d'administration pour la gestion 2016.

Election au conseil d'administration

Le président soumet au vote de l'assemblée générale :

Le renouvellement du mandat venu à expiration des administrateurs rééligibles et se représentant :

- Monsieur Guy de Kersabiec
- Monsieur Henri Hude
- Monsieur le général de division (2S) Eric Bonnemaïson
- Madame Sylvie Coulloumme-Labarthe

Les renouvellements sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale. Le mandat de ces administrateurs est de quatre ans renouvelables à l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2019.

Modification des statuts

Le projet de modification des statuts sur la proposition du conseil d'administration est présenté à l'assemblée par le général Bertrand Louis Pflimlin.

Soumis au vote, le projet de modification ne peut pas être adopté, le quorum n'étant pas atteint.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire le jeudi 31 mars 2016, à 11h, au siège de l'association, afin de pouvoir délibérer valablement.

Clôture de l'assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close l'assemblée générale.

A l'issue de cette réunion les membres du conseil d'administration se sont réunis et ont procédé à l'élection des membres du bureau ainsi constitué :

- Président :

Monsieur Marwan Lahoud

- Vice-président :

Monsieur le général de division Eric Bonnemaïson

- Vice-président :

Monsieur François de Lacoste Lareymondie

- Secrétaire général - trésorier :

Monsieur le général (2S) Bertrand Louis Pflimlin

Le président

Le secrétaire général

RAPPORT MORAL 2015

Le conseil d'administration vous a réunis aujourd'hui en assemblée générale pour rendre compte des activités de notre association pendant l'année 2015. Au cours de l'année 2015 le conseil d'administration s'est réuni deux fois :

- Le 19 mars 2015 pour arrêter le rapport moral 2014 et approuver le rapport financier couvrant la même année, présentés à l'assemblée générale du même jour et adoptés à l'unanimité. Au cours de cette réunion le conseil a enregistré :

- La cooptation du nouveau membre du conseil d'administration :

Monsieur Le général (2S) Bertrand Louis Pflimlin.

- Le renouvellement du mandat venu à expiration des administrateurs rééligibles et se représentant :

Monsieur Marc de Lacoste Lareymondie

Monsieur Henri Plagnol

La cooptation et le renouvellement ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale. Le mandat de ces administrateurs est de quatre ans renouvelables à l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2018. A l'issue de l'assemblée générale les membres du conseil ont procédé à l'élection du bureau ainsi constitué :

- Président : Monsieur Marwan Lahoud

- Vice-président : Monsieur le général

de division (2S) Eric Bonnemaïson
- Vice-président : Monsieur François de Lacoste Lareymondie

- Secrétaire général - trésorier : Monsieur le général (2S) Bertrand Louis Pflimlin, en remplacement du général (2S) Jacques Renaud, qui a souhaité mettre un terme à ses fonctions.

- Le 3 décembre 2015 pour examiner les activités et le fonctionnement de l'association au cours de l'année 2015.

Activités de l'association

Depuis la dernière réunion du conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale le 19 mars 2015, la vie de l'association a été marquée par les événements suivants :

Le général Pflimlin a représenté l'association aux galas de Saint-Cyr et de l'EMIA.

Monsieur de Kersabiec a participé à la remise des prix aux élèves, le 16 juillet dernier. A cette occasion, a été remis à chaque major de la formation militaire des trois promotions sortantes une série de quatre livres sur l'Armée de la Victoire de 1942 à 1945.

A l'occasion du départ du général Antoine Windeck, commandant les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, Monsieur de Kersabiec a remis une aigle de bronze,

témoignage d'une bonne collaboration entre le général et l'association.

Le Triomphe des écoles de Saint-Cyr s'est déroulé cette année le samedi 25 juillet. A cette occasion, l'AASCC a participé pour la première fois au « Carré des officiers », au travers d'un stand, à côté de la fondation Saint-Cyr, de la Saint Cyrienne, de l'ASVIC et de l'Epaulette. Etaient présents sur le stand le Général Pflimlin et Madame Perez. Le but était de mieux faire connaître les associations et d'expliquer notre raison d'être et nos objectifs. Cette manifestation a rencontré un certain succès. Le dispositif sera reconduit l'année prochaine, et l'association a décidé de renouveler sa participation.

Le général Pflimlin a représenté l'association à la cérémonie de remise des Sabres et Casoars le 14 novembre.

Le général Pflimlin a participé aux réunions et travaux du Comité d'Entente au cours desquelles 3 dossiers ont été discutés : l'entrée de Jean Zay au Panthéon, la remise de la Légion d'Honneur aux dessinateurs de Charlie Hebdo et l'érection d'un monument pour les soldats morts en opérations extérieures depuis 1962.

Par ailleurs, l'association a pris la décision :

- de revoir son organisation financière du fait des rendements très faibles, voire négatifs en 2015 de ses placements ;

Triomphe des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan 2016

Samedi 23 juillet
19H - 23H

Le carré des officiers

CARRÉ DES OFFICIERS

TRIOMPHE 2016

Nous vous attendons à partir de 19h

Les conférences :

- 17h00 : Que sont les Ecoles aujourd'hui ? - Ecole 2016
- 18h00 : La vie de protocolaire - Deser Officier
- 19h00 : Les associations au service des Ecoles - Saint-Cyrienne, Epaulette, ASVIC
- 20h00 : **Remise amicale comment se impliquer ?** - Anecdotes et souvenirs de Jean-Louis de Lacoste Lareymondie et Henri Plagnol

Le carré des officiers

- de toiletter ses statuts qui datent de 1975 et qui ne sont plus adaptés aux dispositions financières et légales actuelles ;
- de lancer un programme de réhabilitation de son patrimoine immobilier en procédant à la rénovation de son siège et à la réarticulation de ses locaux.

Lettres trimestrielles

Au cours de l'année 2015, comme chaque année, nous avons publié quatre lettres trimestrielles.

- La LT1 reproduisait le témoignage d'un officier supérieur, qui a choisi d'exercer ses talents dans la sphère civile.

- La LT2, essentiellement consacrée à l'assemblée générale, comprenait le procès-verbal, le rapport moral, un résumé des comptes de l'exercice 2014, ainsi que l'intervention du chef de bataillon Pierre-Arnaud Borrelly.
- La LT3 reproduisait la biographie des parrains des promotions qui ont été baptisés lors de la cérémonie nocturne du Triomphe : *Chef d'Escadron de Neuchèze* de l'ESM et *Lieutenant Nungesser* de l'EMIA. Etait jointe à cette lettre la synthèse du choix des armes des promotions sorties des écoles en juillet 2015.
- La LT4 comprenait un article du général Blachon, commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, ainsi que sa biographie.

Campagne d'adhésions : point de situation

L'association compte actuellement 1.100 adhérents (dont 493 à jour de leur cotisation). La campagne d'adhésion a démarré cette année début octobre. Nous avons

actuellement 74 nouvelles adhésions.

D'autres acteurs devront être approchés en particulier par les membres du conseil d'administration entreprises, institutions, DCI qui devra sensibiliser les élèves officiers koweïtiens afin qu'ils adhèrent à notre association.

Présentation des subventions attribuées depuis la dernière AG 2014

L'association, sollicitée financièrement par les élèves, pour les aider à réaliser leurs projets, a remis pour l'année 2014-2015 :

- A l'ESM
1.500 € : Grand Gala, de la promotion *Lieutenants Thomazo*.
- 1.500 € : Réédition du livre « *Des chars et des Hommes* », écrit par le général Mengelle, sous les ordres du capitaine Hervouët.
- A l'EMIA
1.500 € : Grand Gala, de la promotion *Général Delayen*.
- Divers
4.000 € : le festival international du livre militaire (FILM)



RÉSUMÉ DES COMPTES de l'exercice 2015 (en euros)

1 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT du 1er janvier au 31 décembre 2015

	2014	2015
<u>Recettes</u>		
- Cotisations	11.239	11.566
- Dons et subvention	700	700
- Autres revenus (titres de placement...)	26.720	230
Total des recettes	38.659	12.496
<u>Dépenses</u>		
- Aide aux écoles de Coëtquidan	11.000	8.500
- Frais de secrétariat	19.346	19.493
- Cession de titre	46	0
- Frais de fonctionnement	17.818	17.060
Total des dépenses	48.210	45.053
Résultat (Déficit) du compte de fonctionnement	(9.551)	(32.557)
Résultat (Déficit) du compte de gestion du siège social	(383)	(477)
Excédent (Perte) de l'exercice	(9.934)	(33.034)

2 - BILAN au 31 décembre 2015 (montants nets)

	2014	2015
<u>ACTIF</u>		
- Immobilisations corporelles		
• Siège social rue Guersant	75.767	75.767
• Frais d'acquisition et travaux	13.779	13.779
• Mobilier, matériel de bureau	0	0
- Immobilisations financières		
• Titres de placement	731.531	697.221
• Disponibilité	8.945	12.287
• Comptes de régularisation	397	283
• Autres créances	0	0
Total de l'Actif	830.419	799.337
<u>PASSIF</u>		
- Ressources propres		
• Fonds de dotation et réserves	965.208	965.208
• Report à nouveau (perte)	(131.351)	(141.285)
• Résultat de l'exercice (perte)	(9.934)	(33.034)
- Dettes		
• Charges à payer	6.496	8.448
Total du Passif	830.419	799.337



© CD

De gauche à droite : général Pflimlin, M. Lahoud, M. Quénet, général Bonnemaïson, M. de Kersabiec, général Giaume, M. Lacoste Lareymondis, général Quérolle, Mme. Besnard.

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2016

Convoquée par le conseil d'administration du 25 février 2016, l'assemblée générale extraordinaire de l'association s'est tenue le jeudi 31 mars 2016 à 11h au siège de l'association à Paris, 7 rue Guersant, 75017.

Monsieur Marwan Lahoud, président de l'association, préside la séance et constate qu'outre les présents, 137 pouvoirs ont été reçus.

Le président souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Le président aborde l'ordre du jour

Modification des statuts de l'AASCC
Lors de l'assemblée générale du 25 février 2016, le projet de modification des statuts n'a pas pu être adopté.

Selon l'article 17 des statuts, l'assemblée devait se composer du quart, au moins, des membres en exercice, présents ou représentés.

Le quorum n'a pas été atteint.

Le président présente à nouveau le projet de statuts. Il rappelle que les statuts actuels datent de 1975 et qu'ils ne sont plus conformes à la réglementation pour les associations en vigueur ce jour. Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés. L'assemblée générale désigne comme correspondant du ministre de l'intérieur, le secrétaire général trésorier, le général (2S) Bertrand Louis Pflimlin, en vue de l'approbation définitive des nouveaux statuts.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close l'assemblée générale.

Le président

Le secrétaire général

Discours devant les promotions de l'EMIA à l'occasion du parrainage 25/50 par GBR Frédéric Blachon

Chers anciens, Chers camarades,
Les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, et plus particulièrement la promotion Lieutenant Nungesser sont particulièrement heureuses de vous accueillir aujourd'hui pour cette journée communément appelée le 25/50 dans la novlangue de la tradition.

Parmi les grandes fêtes qui marquent le déroulement de l'année liturgique de l'EMIA, la présentation au drapeau, la remise des sabres, le 25/50 et le Triomphe, la journée de parrainage entre la promotion achevant sa scolarité et celles sorties 25 et 50 ans auparavant est assurément la moins grandiloquente, mais celle faisant le plus explicitement référence à l'une des notions les plus importantes dans une école comme la nôtre, l'esprit de camaraderie. Cette fête est, pour nos anciens et nos grands anciens, l'aboutissement, le couronnement d'une vie de promotion réussie et pour la promotion actuelle, la confirmation, la preuve vivante que tout ce qui se dit et s'écrit au sujet de la solidité des liens d'amitié qui se nouent ici dans la lande bretonne et qui perdurent malgré les années et les parcours différents est bien vrai.

L'EMIA demeure assurément une école où l'amitié n'est pas un vain mot.

A l'attention des officiers de la Bataillon de Corée, l'EMIA demeure également, 25 ans après votre sortie, l'école des officiers arrivés aux responsabilités et désireux de montrer qu'ils ont conservé leur idéal de servir et leur volonté de partici-



per au succès des armes de la France.

Pour les grands anciens de la promotion Aspirant Zirnheld, l'Ecole militaire interarmes demeure, 50 ans après, l'école de ceux qui, ayant achevé leur carrière, restent désireux de continuer à servir leurs concitoyens en exerçant des responsabilités d'élus locaux, ou désireux d'aider leur armée à conserver sa place dans la nation en occupant des fonctions actives au sein d'associations en lien avec défense.

Je suis donc particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui à Coëtquidan.

A tout seigneur tout honneur, je commencerai par évoquer la promotion des 50 ans : Aspirant Zirnheld. Zirnheld, le célèbre lieutenant des SAS, spécialisé dans les coups de main audacieux dans les déserts libyen et égyptien. Celui qui meurt à 29 ans, après l'un des faits d'arme les plus célèbres des SAS, la destruction d'une trentaine d'avions ennemis en juillet 1942. Mais surtout celui qui crée

de la célèbre prière, qui deviendra le chant de tradition de l'EMIA. Ce chant, c'est probablement ce qui symbolise le mieux l'âme de cette école, dans sa volonté d'armer moralement ses élèves « Donne-moi la tourmente, donne-moi l'ardeur au combat » et de les prémunir contre toute forme de médiocrité.

Je suis heureux de saluer également les officiers de la promotion Bataillon de Corée, ainsi que leurs instructeurs, ce bataillon de volontaires français qui s'illustra durant près de 3 ans, dans la guerre que le monde libre mena pour préserver l'indépendance de la Corée du Sud, après l'agression du Nord. Ce bataillon perdit près de 300 soldats dans ce conflit particulièrement sanglant et poursuivit la lutte en Indochine sous l'appellation groupement mobile 100 contre le même type d'adversaire communiste fanatisé. C'est l'héroïsme de ces soldats, notamment lors des combats meurtriers de Crève Cœur ou de la côte 281, qui nous vaut, encore aujourd'hui, une grande reconnaissance de la part de la Corée du Sud, qui nous envoie chaque année, depuis le début des années 2000, un élève-officier en formation.

Étant moi-même issu de la promotion général Monclar, vous comprendrez que je mesure pleinement ce que furent les souffrances, l'abnégation et la gloire du bataillon de Corée.

Enfin, la promotion Nungesser, pour laquelle ce sera un honneur et une joie de se présenter dans un instant à ses anciens. Je dirai que cette promotion a certainement choisi l'un des noms de promotion les plus originaux, un hus-

sard passé à la postérité pour être devenu l'un des plus grands as de la chasse française au cours de la Grande Guerre et celui, qui, associé à Coli, faillit devenir le premier pilote à avoir réussi l'exploit de traverser l'Atlantique. Ce clin d'œil fait à nos camarades aviateurs est une excellente idée, ne serait-ce que pour leur rappeler que jusqu'en 1934, ils étaient issus de nos rangs.

Permettez-moi de vous faire, en quelques minutes, un petit point de situation sur l'École.

Ceux qui ont le bonheur d'avoir des enfants qui ont pris la relève sont au courant des réformes qui ont eu lieu dans cette école, et sont même certainement plus au courant que moi de la vie de nos deux brigades.

Je ne vais pas vous retracer cet après-midi, 54 ans d'évolution de l'école. Je voudrai juste rendre hommage à mes prédécesseurs qui nous ont légué une école SOLIDE, bien reconnue par son armée, et fière de son histoire. Les différentes réformes qui ont eu lieu depuis 30 ans, à savoir le passage de la scolarité à 2 ans, le découpage de la scolarité en semestre, la possibilité pour des EVAT de présenter le concours, donnent aujourd'hui leur pleine mesure.

En 6 idées, voilà comment on pourrait résumer la situation :

- Le dosage enseignement militaire, enseignement académique est équilibré. Aucune composante ne l'emporte sur l'autre et c'est bien sur deux jambes également musclées que marche cette école.

- 2^{ème} idée, l'enseignement militaire

n'est pas une redite de ce qui aurait déjà pu être vu en régiment, mais constitue bien un apprentissage de la base du combat au niveau de la section Proterre, c'est-à-dire « toutes armes » comme on disait, il y a une vingtaine d'années.

- Troisièmement, l'enseignement académique, qui comprend les 3 filières Géopolitique, relations internationales (GRIS), Economie et Gestion publique/ Défense et Sciences et technologies de la défense est ambitieux. Il demande à nos élèves un fort investissement de leur part, en particulier à ceux n'étaient que bacheliers en présentant le concours. Mais au bilan, le diplôme de l'EMIA, qui confère le grade de LICENCE, est reconnu sans la moindre difficulté, grâce au sérieux des promotions précédentes et à la qualité des résultats obtenus. Résultat, nous ne sommes plus aujourd'hui dans la logique de quémander des équivalences pour nos diplômes. Nous sommes autorisés à délivrer notre diplôme en faisant reconnaître la partie militaire, au même titre que la partie académique.

- Quatrièmement, l'École militaire interarmes a su étoffer, depuis le passage de la scolarité à deux ans, un corpus de traditions, qui est aujourd'hui, bien maîtrisé, extrêmement fédérateur et propice au développement de la camaraderie. Ils vous initieront bientôt au charme des nuits bleues et à la poésie du Dolo Enorme en passant par la convivialité de la Saint Patrick.

- Cinquièmement, la pérennité de l'École est assurée car l'armée de terre a besoin de l'EMIA. Par conséquent, non seulement les effectifs vont remonter à

compter de la prochaine rentrée avec une promotion qui passera de 66 à 80 élèves-officiers français. Mais les projets de réforme du recrutement interne n'auront aucune incidence sur le recrutement semi-direct. Ils en auront probablement sur le recrutement semi-direct tardif et rang avec certainement une plus grande part de validation des acquis de l'expérience. En revanche, cette école aura bien toujours vocation à permettre à de jeunes sous-officiers, en âge et en grade, de devenir rapidement officiers.

- Enfin, l'école est unanimement appréciée pour son sérieux. Elle est appréciée à Coëtquidan, elle est appréciée au sein de l'armée de terre et, grâce à toutes les activités des promotions, elle s'est créée un très solide réseau de partenaires.

Au fond, et c'est par là que je voudrai conclure mon intervention, le sérieux, c'est peut-être la tradition la plus admirable de l'EMIA. L'école n'a jamais déçu depuis sa création en 1962 et elle sait qu'elle se doit d'entretenir avec la plus grande vigilance ce précieux capital. Gageons, chers anciens, chers camarades et chers élèves que ce subtil mélange de rusticité, de volonté de progresser, de goût pour les responsabilités, de soif de grands horizons, saura encore, pendant de longues années, attirer tous ceux que le travail ne rebute pas, que l'honneur fait vivre et qui aiment passionnément la France.

Je vous souhaite à tous une très belle journée, sous le signe de l'amitié, des bons souvenirs et de l'espoir pour notre armée et notre pays ■

Allocution aux promotions *Capitaine Hervouët* et *Lieutenant Nungesser* général Pierre-Jacques Costedoat

Chaque année, à la même époque, les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan organisent la journée de parrainage.

Ce soir, l'imbrication de nos promotions Cour Rivoli est hautement symbolique. Elle atteste de la continuité entre les promotions et de l'engagement personnel, sans réserve et sans cesse ininterrompu, de dizaines de milliers d'officiers au service de notre pays.

Je voudrais avoir une pensée plus particulière pour nos Anciens de La Plus Grande France, sortis de l'École il y a 75 ans, et dont ceux qui demeurent en vie sont des nôtres ce soir par la pensée.

Les promotions sorties de Coëtquidan il y a 50 ans, la nôtre, La promotion Serment de 14 et celle de nos amis de la promotion Aspirant Zirnheld, ont connu, après la fin de la guerre d'Algérie, le temps de la guerre dite « froide ». Drôle d'appellation pour caractériser une situation militaire « quasiment gelée », par l'opposition de deux blocs disposant de l'arme nucléaire, aux niveaux stratégique et tactique. Notre quotidien a été celui de la préparation à un engagement qui aurait signifié, s'il s'était produit, la montée aux extrêmes, par nature incontrôlable. Nous avons pour mission de rendre crédible le concept même de la dissuasion nucléaire en défendant l'intégrité du territoire national. Nous parlions alors de sanctuarisation.



Ce soir, sont aussi présents les officiers des promotions sorties de Coëtquidan il y a 25 ans. La promotion Général Delestraint et la promotion Bataillon de Corée. Je salue chaleureusement leur présence. Ils ont connu un espace stratégique redimensionné par la chute du mur de Berlin. Elle s'est traduite par le réveil d'affrontements, en Europe avec la guerre en ex-Yougoslavie, mais aussi par des conflits, plus ou moins localisés, liés à l'émergence de tous les fanatismes, notamment religieux. « L'air du grand large » a alors soufflé pour eux, engagés dans les nombreuses opérations extérieures.

Ce soir, je m'adresse aussi à vous, jeunes officiers des promotions Capitaine Hervouët et Lieutenant Nungesser.

Ce bref retour sur notre passé vous montre la difficulté de prévoir ce que vous réservera votre avenir.

Notre histoire militaire nous apprend que la violence, loin d'avoir décréue, a changé sans cesse, de forme et de nature. Elle nous apprend aussi que les évolutions géopolitiques nouvelles obligent à repenser la doctrine, les schémas d'organisation et à adapter le modèle des forces pour mieux faire face aux contraintes imposées par l'adversaire et les nouvelles vulnérabilités.

Fort de ce double constat, dans quelle organisation de la défense aurez-vous à évoluer et qu'aurez-vous à protéger à une époque où les vrais enjeux se jouent des frontières ?

Sans réponse claire à ces questions, vous vous adapterez, comme vos Anciens, aux situations nouvelles, fiers de servir la Patrie dans une belle et grande Institution où vous trouverez que les moyens lui font trop souvent défaut.

Mais vous saurez garder l'espoir dans un avenir où vous contribuerez au maintien de la paix. Une paix remise en cause par un ennemi sournois dont le seul but sera de mieux nous diviser. Son ambition ne sera certainement pas de vous affronter en direct, mais d'utiliser une stratégie de remise en cause systématique des valeurs qui fondent notre société.

Les guerres que vous devrez gagner se joueront, certainement toujours dans les grands espaces désertiques mais aussi, certainement à l'intérieur de nos frontières, où vous aurez sans doute, plus qu'aujourd'hui, à contribuer à la cohé-

sion nationale. Car ce qui est en cause, c'est la capacité des différents groupes humains à coexister et à se supporter. Dans cette perspective, vous n'éviterez pas une réflexion approfondie sur la nécessité d'une plus grande cohérence d'emploi entre les forces de défense et de sécurité.

Dans la difficulté, vous serez aidé par la qualité de la formation d'officier que vous aurez reçue dans les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Vous prendrez vite conscience de votre force de caractère, de votre capacité d'entraîner naturellement des hommes, de prendre les décisions conformes aux exigences de l'état d'officier, en respect de votre conscience et de votre engagement personnel.

Enfin, vous aurez l'occasion de revenir dans 25 puis 50 ans, comme les promotions de vos Anciens ici rassemblés, pour témoigner auprès de vos jeunes de votre passé que je vous souhaite riche d'expériences variées, et leur transmettre, à votre tour, le relais.

Pour terminer, je vous demande d'avoir une pensée pour tous les officiers qui nous ont précédé, de quelque origine qu'ils soient, dont le Musée du Souvenir honore leur mémoire.

L'avenir est assuré et la relève sera d'autant plus belle que vous entretenez, chacun à votre façon, la solidarité et l'esprit de promotion, pour que jamais ne s'éteigne cette longue histoire des officiers français ■

APPEL de COTISATION et BULLETIN d'ADHESION

**Merci d'y penser si cela n'est pas encore fait !
La cotisation pour l'année 2016 est fixée à 25 €**

L'Association, reconnue d'utilité publique par décret de 7 mai 1931, adresse un reçu fiscal permettant la réduction d'impôt prévue par la loi.

Après la rentrée scolaire 2015, nous vous avons adressé un courrier pour vous présenter l'association des amis de Saint-Cyr et Coëtquidan et vous proposer d'y adhérer. Si vous n'avez pas encore répondu, nous nous permettons d'insister sur l'intérêt de l'association (cf page 6). Parmi les objectifs qu'elle poursuit, l'association contribue au maintien des valeurs et du prestige des écoles de Coëtquidan. Elle intervient auprès des plus hautes autorités pour attirer leur attention sur l'importance de la qualité du recrutement et de la formation initiale des officiers de l'armée de Terre.

Chaque trimestre nous adressons à nos adhérents une lettre d'information qui tend à évoluer vers ce type de lettre. Nous souhaiterions par ailleurs, afin de diminuer

les frais de copies et d'envois, vous les adresser par courriel autant que possible. Vos cotisations sont bien évidemment plus utiles aux projets de nos élèves officiers plutôt qu'à des frais de fonctionnement.

Merci d'avance à tous ceux qui nous rejoignent de remplir le bulletin ci-après et, à nos adhérents, souvent fidèles depuis des années, de nous communiquer les adresses mail par courriel (pour éviter les fautes de frappe) amisstcyrcoet@wanadoo.fr.

Pour ceux qui ne le souhaitent pas, pour quelque raison que ça soit, les envois continueront par la poste sans aucune démarche de votre part.

En espérant que vous réserverez un accueil favorable à cette demande, nous vous souhaitons bonne réception de cette nouvelle lettre.

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-CYR ET COETQUIDAN
7, rue Guersant – 75017 PARIS
BULLETIN D'ADHESION

Nom et prénom

Adresse
.

Courriel

Profession

Déclare adhérer à l'Association des Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan et vous fait parvenir ci-joint ma cotisation annuelle de 25 €